



POSITIONNEMENT DU CRPME DE NORMANDIE

Conseil du 9 juillet 2021

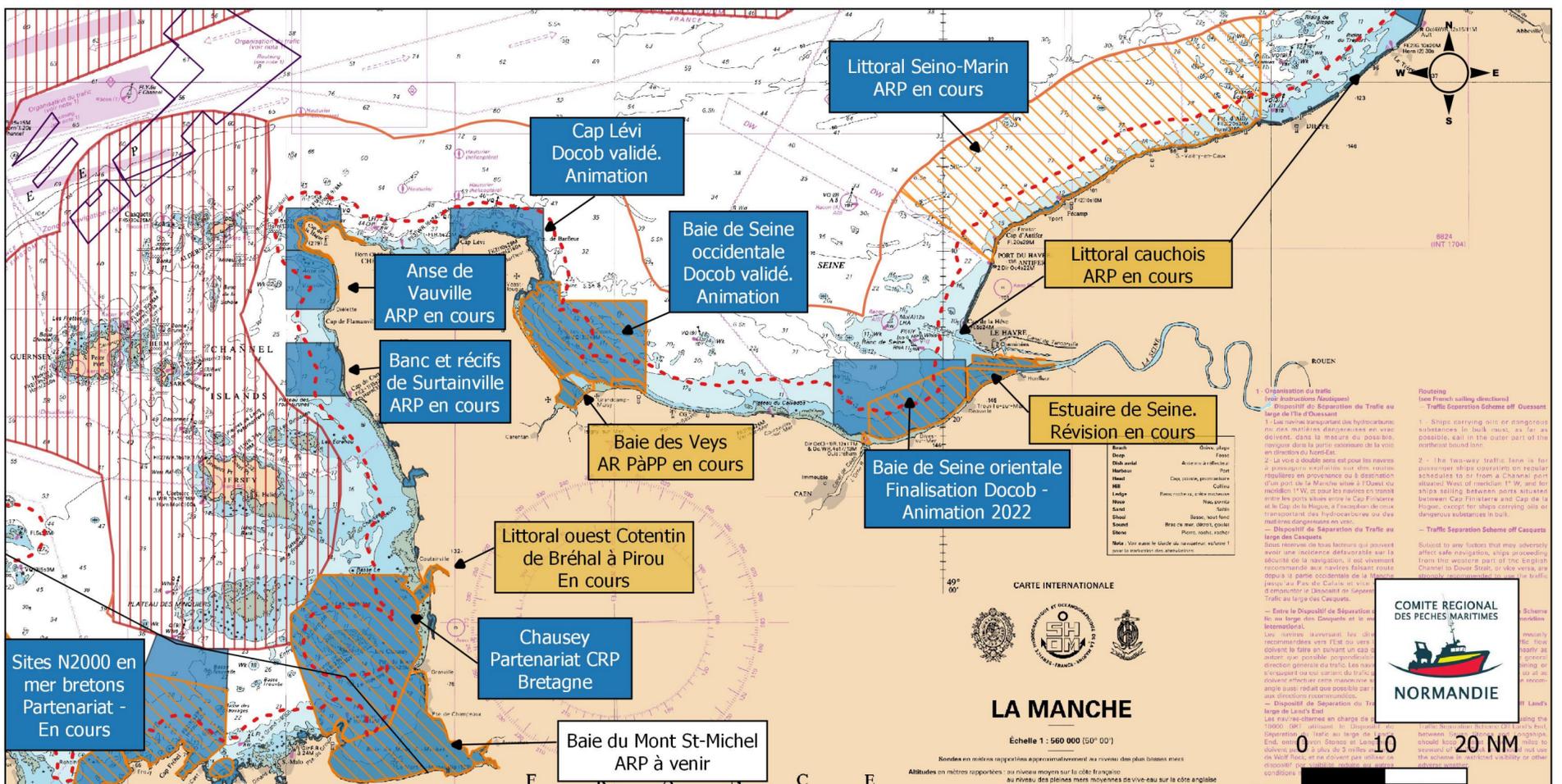
Natura 2000 en mer

LE CRPME NORMANDIE RESTE ENGAGÉ DANS LA DEMARCHE NATURA 2000 POUR LA MISE EN OEUVRE DES DIRECTIVES EUROPÉENNES :

- ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION (ZSC) - DIRECTIVE HABITATS FAUNE FLORE
- ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE (ZPS) - DIRECTIVE OISEAUX

LE CRPME DE NORMANDIE REPRÉSENTE LES USAGES DE PÊCHE MARITIME PROFESSIONNELLE

Rôle du CRPME de Normandie au sein des sites Natura 2000 en mer



Légende :

- ZSC - Protection habitats faune flore
- ZPS - Protection oiseaux
- Eaux UK
- Accords Manche centrale
- Limite Normandie Bretagne
- - - Limite 3MN
- Limite 12 MN

Opérateur associé pêche maritime professionnelle

Appui technique pêche maritime professionnelle

Positionnement à venir

Les produits dérivés maritimes issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits n'ont pas fait l'objet de validation de la part du SHOM.

Réalisation : CRPME de Normandie, novembre 2021.
Projection : WGS 84 World MERCATOR.
Sources : SHOM, CRPME de Normandie.

➔ **Pour retrouver l'ensemble des documents liés à la démarche Natura 2000 en Manche – Mer du Nord : <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/>**